

Compte rendu Commission pêche à pied du 14 avril 2023

Avertissement : La commission a émis des avis/ propositions. Ces avis ne pourront s'appliquer qu'après validation du Bureau ou du Conseil, seuls organes décisionnaires du Comité.

DATE ET LIEU

La commission pêche à pied s'est déroulé à Ste Mère Eglise le 14 février 2023 de 14h à 17h

PERSONNES PRÉSENTES

Membres présents :

Nom	Département
Vincent Lescaudron	Calvados
Loic Lecointe	Calvados
Jacques Bertaux	Manche
Jacques Robichon	Manche
Charles Albert Marie	Manche
Vivelyne Goubert	Manche
Wesley Goubin	Manche
Grégory Mesnil	Manche

Autres personnes présentes :

Nom	Structure
Jeremy Legret	Pêcheur à pied (non membre)
Gilles Lebreton	Pêcheur à pied (non membre)
Pierrot Ains	Pêcheur à pied (non membre)
Martial Morel	Pêcheur à pied (non membre)
Sylvie Perennec	DDTM14
Aude Duval-Molinos	DDTM50
Raïssa Tesseron	NFM
Xavier Tetard	CRPM Normandie
Laurent Nordez	CRPM Normandie
Nicolas Lefrançois	CRPM Normandie
Geraldine Laisne	CRPM Normandie

Absents excusés :

David Sellam DIRM, Sebastien Pien SMEL, Andrea Lemoine GEMEL-N, Laurent Dubroca IFREMER.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Election du Vice-President pour le département de la Manche
- 2 – Attribution des licences PAP 2023
- 3 – Validation des nouveaux membres de la commission de visite coque
- 4 – Etat d'avancement des discussions sur le pointage en BDV
- 5 - Questions diverses

ELECTION DU VICE-PRESIDENT POUR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Lors de l'élection du vice-président pour la Manche à la dernière commission le 21 février, Jacques Robichon et Vivelyne Goubert ont tous deux obtenus 5 voix. Il a alors été proposé de refaire le vote lors de la prochaine commission. Le vote se fait à bulletin secret. **Jacques Robichon est élu** vice-président pour le département de la Manche avec 5 voix contre 3 pour Vivelyne Goubert.

ATTRIBUTION DES LICENCES PAP 2023

Le document récapitulatif de l'instruction envoyé avec l'invitation à cette commission est présenté. La commission est favorable aux attributions proposées dans le respect de la délibération d'attribution n°2022/AC-PAP-08. Cette proposition sera soumise au vote du Bureau du CRPM de Normandie pour validation.

VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE VISITE

A l'issue de la dernière commission, une première liste de 14 membres a été proposée (Cf. CR commission PAP 21 février 2023). Afin d'avoir un nombre impair de membres, Vincent Lescaudron est ajouté pour le Calvados. Voici donc la liste de la nouvelle commission de visite Coques :

50	14
Jacques Robichon	Loic Lecointe
Wesley Goubin	Damien Pontin
Olivier Levavasseur	Yannick Pontin
Jacques Bertaux	Pascal Thomines
Alain Pouillot	Denis Robiolle
Virignie Abavent	Vincent Lescaudron
Grégory Mesnil	
Vivelyne Goubert	
Charles Albert Marie	

ETAT D'AVANCEMENT DES DISCUSSIONS SUR LE POINTAGE EN BDV

La mise en place d'une feuille de route sur le pointage en BDV a été actée lors de la dernière commission du 21 février 2023. Avec le recul, les membres souhaitent revenir sur ce point. En effet, le pointage entrainerait une modification dans les horaires de pêches avec des heures de descente, de remontée sans garantir de meilleurs contrôles. Deux gisements ne pourraient pas être ouverts en même temps. La commission procède au vote sur 8 membres présents, 7 membres sont contre la mise en place du pointage pour une abstention.

La commission s'interroge sur les mesures à mettre en place pour renforcer les contrôles sans qu'une option concrète ne soit proposée.

QUESTIONS DIVERSE

- **Hauteville sur Mer** : Un courrier a été rédigé par le CRPM de Normandie à la DDTM50 pour rapporter les propositions de la commission PAP (fermeture des WE, quota de 3 sacs, fermeture du 1 mai au 1 septembre, pêche 3h avant et 2 h après la basse mer). Les membres de la commission dénoncent une nouvelles fois les pressions subies par les pêcheurs de loisir et les élus du littoral à l'encontre des pêcheurs professionnels. Il est demandé une rencontre avec les associations de plaisance sous l'égide de la DDTM50. Un point presse pourrait être organisé à l'issue de cette rencontre. Pour septembre, la profession s'interroge sur les mesures à améliorer.
 - Il faut que l'arrêté prenne en compte l'ensemble du gisement
 - Il faut ajouter une cale supplémentaire
 - Il faut aussi rediscuter de la fermeture des WE et de la plage horaire de pêche.

- **Vélo électrique** : le CRPM de Normandie a été sollicité par le CRPM des Hauts de France afin que nous leur apportions notre soutien face à un projet d'arrêté encadrant trop drastiquement l'utilisation des vélos électriques dans les Hauts de France. La commission de positionne comme suit :
 - Le vélo électrique comporte de nombreux intérêts (moins de tracteurs par exemple) et c'est un progrès pour le métier de pêcheur à pied (confort de travail).
 - Si un encadrement de l'utilisation des vélos électriques est nécessaire (code de l'environnement), il doit au moins se faire à l'échelle de la façade : Nous proposons la mise en place d'une réflexion de façade sur ce sujet.

- Nous ne sommes pas d'accord avec le projet d'encadrement trop restrictif issu des Hauts de France (DDTM 80). Ce projet limite fortement l'intérêt du vélo électrique
 - Nous ne sommes pas contre un encadrement (liste de détenteur d'un vélo, puissance max à 1000w, vitesse à 25km/h, identification par le numéro de permis) mais celui-ci doit préserver les avancées apportées par le vélo électrique en terme de confort de travail.
- **Fraude à Beauguillot** : les gestionnaires de la réserve naturelle de Beauguillot ont constaté mi-mars une fraude sur le gisement de Beauguillot hors des horaires d'ouverture (traces de vélos, traces de véhicules à moteur, tas de coques dans le fossé). La commission Pêche à pied du CRPM de Normandie dénonce cette situation et tient à rappeler que ce genre d'acte n'est pas représentatif de la profession.
- **Fusion des gisements de Beauguillot et du Grand Vey** : la Commission PAP propose de fusionner les gisements de Beauguillot (50-03) et du Grand Vey (50-02). En effet, le Grand Vey est un gisement peu accessible et dangereux par la terre. Le fait de pouvoir l'exploiter en même temps et dans les mêmes conditions que le gisement de Beauguillot serait un progrès.

Loïc Lecointe et Jacques Robichon
Vice-présidents de la Commission Pêche à Pied
P.O Xavier Tetard CRPM de Normandie

